

INFO MILLE-ISLES



juillet 2019

Fête de Mille-Isles et journée de l'environnement

Venez en grand nombre à la Fête de Mille-Isles et Journée de l'environnement le **samedi 17 août** (remise au 18 août en cas de forte pluie) **de 11 h 30 à 16 h 00**. Cette année, en raison de la fermeture du camp Tamaracouta, les célébrations se dérouleront sur le site de l'hôtel de ville ainsi qu'au parc Hammond-Rodgers et un nouveau programme d'activités vous y attendra !

Le programme complet de la journée vous sera communiqué par le site Internet de la Municipalité et par votre Infolettre. Pour assurer le succès de cette journée, nous avons grandement besoin de bénévoles. Pour vous impliquer comme bénévole ou pour réserver un kiosque vous permettant de présenter vos produits ou services, n'hésitez pas à contacter madame **Darina Bélanger** par courriel dbelanger@mille-isles.ca ou par téléphone au 450 438-2958 poste 2610.



CAFÉ PARTAGE : PANIERS SANTÉ (NOUVEAU PRIX)

Les paniers de fruits et de légumes à bas prix offerts par l'organisme Café Partage sont distribués tout au long de l'année. Ils sont livrés à l'hôtel de ville un jeudi sur deux et vous avez le choix entre trois formats différents : **le petit à 9,50 \$**, **le moyen à 14 \$** et **le gros à 20 \$**.



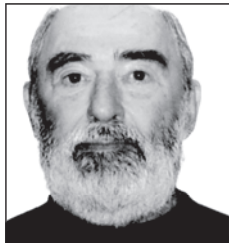
Pour plus d'information, contactez madame Darina Bélanger à dbelanger@mille-isles.ca ou 450 438-2958, poste 2610. Le service est offert à tous, n'hésitez pas à vous inscrire. Inscription en tout temps : cafepartage@bell.net



Café Partage
d'Argenteuil

Notez que Café Partage fait relâche du 22 juillet au 3 août inclusivement.

Prochaine livraison : 8 août.



MOT du MAIRE

Édition juillet 2019

C'est toujours un plaisir et un privilège de m'adresser à vous afin de vous faire part de notre contribution au mieux-être collectif.

Dans cet esprit, nous avons, avec la direction générale, analysé la structure administrative actuelle suite aux démissions de madame Marie Poupier, directrice générale adjointe et de monsieur Jean-François Hamilton, responsable des communications et des loisirs. Nous en sommes venus à la conclusion que, pour être plus efficaces et mieux répondre à nos besoins, incluant la recherche de diverses sources de financements, nous devrions mieux répartir certaines tâches au sein de la direction générale. Nous allons donc procéder à la création d'un poste de greffier à temps partiel qui contribuera, tout comme celui de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, à consolider l'équipe de la direction générale avec le directeur général et secrétaire-trésorier comme responsable de la cohésion et de l'application de nos orientations pour répondre à nos obligations.

La direction générale a le devoir d'assurer l'administration et la gestion optimale des ressources humaines et financières de la Municipalité en émettant des recommandations au conseil municipal et en s'assurant de la mise en place et du respect des orientations politiques qu'il prend par résolution.

Notre volonté d'assurer que Mille-Isles se développe en préservant son cachet rural s'est traduite par l'acceptation par don écologique de la Société en nom collectif De Volpi Walker d'un parc municipal de conservation d'une superficie de près de 300 acres. Nous avons déposé une première demande de subvention afin de débiter son aménagement pour vous permettre de pouvoir y accéder et faire des randonnées pédestres, de raquettes, de skis de fond, de vous arrêter à des sites d'observation ou d'interprétation. Cette acquisition est une première dans la MRC d'Argenteuil. La MRC a voté une résolution d'appui à notre demande de subvention. La députée d'Argenteuil madame Agnès Grondin et le député fédéral monsieur Stéphane Lauzon nous ont assuré de leur volonté de nous soutenir dans nos démarches pour que nous puissions l'aménager et l'entretenir afin que vous y ayez accès dans des conditions sécuritaires.

Nos nombreuses démarches auprès du ministère des Transports du Québec portent fruit. Certains travaux sur le chemin de Mille-Isles seront faits de façon préventive afin d'y apporter des correctifs qui le rendront plus sécuritaire. Pour les chemins municipaux, nous ne pouvons que nous réjouir du sérieux et du professionnalisme de monsieur Yves Latour, nouveau directeur du Service des travaux publics.

En ce qui concerne la sécurité incendie et civile, nous avons convenu avec les municipalités du Canton de Gore et du Canton de Wentworth de partager une ressource administrative qui a pour mandat d'harmoniser les services afin d'accroître la qualité de la protection sur nos territoires. Mille-Isles défraiera 20% des coûts alors que les deux autres municipalités assureront chacune 40% de la facture.

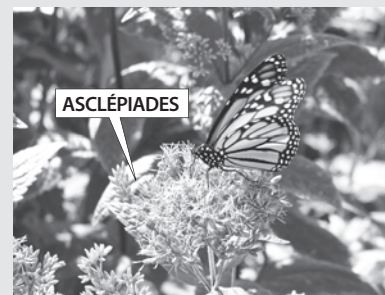
Comme vous pouvez le constater, vos élus comme les employés ont mis tous les efforts nécessaires pour faire avancer ces dossiers d'intérêt collectif. Je vous attends en grand nombre le 17 août pour participer à la Fête de Mille-Isles et Journée de l'environnement. Il me fera plaisir d'échanger avec vous et de recevoir vos commentaires.

Michel Boyer, maire

VILLE AMIE DES MONARQUES

La Municipalité participe toujours au programme « Ville amie des monarches ». C'est en prenant certains engagements et en posant différents gestes que nous comptons contribuer à la sauvegarde du papillon monarque et inciter à la création d'espaces de vie.

Individuellement, nous pouvons tous participer à aider les monarches en plantant des Asclépiades et des plantes mellifères indigènes. Vous verrez que plusieurs plants d'asclépiades ont été plantés à l'hôtel de ville, afin de créer un espace particulier pour les monarches.





PATRIMOINE ET HISTOIRE – LA MAISON SCHREWSBURY. PAR GINETTE MAYER

SAVIEZ-VOUS QUE : le fondateur du chantier maritime A.C.Davie, lieu historique national du Canada à Lévis, M. George Taylor, possédait un lopin de terre à Mille-Isles ?

Mais comment cela ?

D'origine anglaise, le maître constructeur émérite de navires et capitaine **George Taylor**, s'installe avec sa famille à Québec en 1811. En 1812, celui-ci part pour les Grands Lacs où il participe à la construction de navires destinés à la protection du Canada contre l'envahisseur américain. En 1817, il revient à Québec et fonde son propre chantier de construction de navire. C'est très probablement lors de ce voyage qu'il reçoit ce lopin de terre de 100 acres (situé au lac Beardmore sur le chemin Schrewsbury) en guise de remerciement.

Il est certain que cette information est intéressante d'un point de vue historique et renforce le caractère patrimonial de ce lieu. À cela s'ajoute l'impressionnante histoire de Schrewsbury redonné à la forêt. Seule la résidence et une petite maison de ferme ont résisté grâce aux écuyers, cultivateurs d'Angleterre et d'Écosse.

En 1928, pour **M. Kenneth Seymor Barnes**, Prominent Canadian Financier Circles, cette propriété devient son chalet, ainsi que la petite ferme voisine. Par la suite, celui-ci devient acquéreur des onze lots voisins. À son décès, ses biens sont transférés à sa fille **France S. Barnes**, celle-ci prend pour époux le **Dr Harvey Ernest Beardmore**, chirurgien en pédiatrie à l'hôpital pour enfant de Montréal, 42 ans de pratique, un pionnier reconnu mondialement pour son implication auprès des enfants. Même s'il voyageait dans le monde entier, la ferme de Mille-Isles était une source de grande joie pour lui et sa famille jusqu'à tout récemment.

Voir Facebook  **Patrimoine Bâti Mille-Isles** (maison Schrewsbury) pour tous les détails sur cette fabuleuse histoire.

Mme Anne P. Beardmore : La tour du clocher était sur la maison glacière (genre de chambre froide) pour nous appeler à la maison et offrait une belle vue sur les différents toits. La maison glacière originale (les blocs de glace étaient pris à même le lac durant l'hiver afin d'assurer une glacière familiale à bran de scie durant l'été).

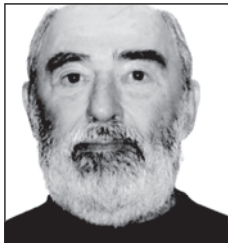


↓
Original ice house
(ice was brought up from lake)



↓ Bell tower on ice house to
call us home
Good view of different roof

Farms House & out buildings



RAPPORT DU MAIRE

Édition juillet 2019

Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec :

« Le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil. »

Les états financiers 2018

L'état financier exigé des municipalités par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est très complexe et fournit de nombreuses informations. Ce rapport est donc un sommaire des principaux états financiers et de ses éléments.

Obligation de l'audit :

L'auditeur externe doit auditer, entre autres, pour l'exercice pour lequel il a été nommé, les états financiers. Il fait rapport de son audit au conseil. À l'intérieur de son rapport, l'auditeur externe déclare si les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date (article 966.2 du Code municipal).

Préparés par le cabinet de comptable Gariépy Bussière CPA Inc., les états financiers audités de l'année 2018, déposés en mai 2019, démontrent que la valeur des avoirs des citoyens s'élève à 6 424 284 \$. Ce montant représente la valeur de nos infrastructures telles : hôtel de ville, caserne, garage, chemins municipaux, véhicules, etc. ainsi que les fonds de réserve et les surplus.

L'année fiscale 2018 s'est terminée avec un déficit de l'exercice des revenus sur les dépenses de l'ordre de 17 622 \$. L'excédent de fonctionnement affecté (réservé pour le budget 2019) s'établit à 250 000 \$. Quant aux réserves financières et fonds réservés, ceux-ci s'élèvent à 486 494 \$ et s'expliquent par le fonds de roulement de 282 167 \$ et par les soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés de 204 327 \$. La dette à long terme au 31 décembre 2018 pour l'ensemble de la Municipalité de Mille-Isles est de 3 139 079 \$ dont 1 528 584 \$ est à la charge du Gouvernement du Québec et ses entreprises.

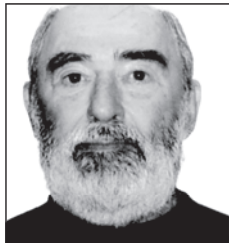
Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation des actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rémunération des élus

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que :

« Le trésorier ou secrétaire-trésorier d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans le rapport financier de la municipalité une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal... ».





RAPPORT DU MAIRE

Édition juillet 2019

Voici la rémunération 2018 pour les membres du conseil municipal :

Fonction	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	15 529,58 \$	7 765,39 \$	23 294,97 \$
Maire (MRC)	2 314,14 \$	1 157,06 \$	3 471,20 \$
Maire suppléant (MRC)	3 455,10 \$	1 727,55 \$	5 182,65 \$
Conseillers	5 177,00 \$	2 588,50 \$	7 765,50 \$

Liste des contrats

Le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

Faits saillants de l'année 2018

En 2017, la Municipalité de Mille-Isles a obtenu une subvention de 582 180 \$ du gouvernement du Québec dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructure Québec-municipalités (PIQM). En 2018, cette subvention pour la réfection et la mise aux normes de l'hôtel de ville et de la salle communautaire a permis à la Municipalité de répondre à ses obligations tant en vertu des normes de santé et sécurité au travail qu'en matière de fourniture de services aux citoyens, et ce, tout en respectant la capacité financière des citoyennes et citoyens de contribuer au projet. Le coût total du projet s'élève maintenant à près de 1 020 000 \$ et il ne reste que des travaux d'ensemencement à effectuer pour clôturer le projet.

Une subvention dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) est à prévoir pour l'année 2019 et sera utilisée en partie pour terminer les travaux sur le chemin Shrewsbury.

En date du 31 décembre 2018, on observe la construction de quinze (15) habitations pour une valeur totale de travaux estimés de 3 906 885 \$. Il y a eu des demandes pour quatre (4) garages détachés pour une valeur estimée de 135 000 \$ et vingt-et-un (21) permis d'agrandissement et/ou de rénovations d'immeubles existants d'une valeur estimée de 1 569 800 \$. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés.

Le dépôt du rôle triennal (durée de trois ans 2018-2020) entraînera une légère augmentation des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation 2019 s'élève à 280 932 100 \$ en valeur imposable comparativement à 277 381 300 \$ pour l'année 2018, soit une augmentation moyenne de 1 %.

En terminant, j'invite les citoyennes et citoyens de Mille-Isles qui désirent en savoir davantage sur l'état des finances de la municipalité à consulter le site internet à l'onglet « Documentation », lien « Budget et Rapport ». Le rapport financier 2018, la liste des contrats et les prévisions budgétaires 2018 sont disponibles à cet endroit. Ces documents sont aussi disponibles au bureau de la Municipalité pour consultation.

Michel Boyer, maire

Original signé
5 juin 2019

Avis aux lecteurs : ce rapport a été présenté à la séance ordinaire du conseil du 5 juin 2019.



INFORMATION

Édition juillet 2019

RETOUR SUR LE MARCHÉ FERMIER ET LA CONFÉRENCE DE MARTIN PICARD (DOA)

La première journée du marché fermier de Mille-Isles a eu lieu le 30 juin dernier et s'est avérée un franc succès. Les citoyens de Mille-Isles ont eu l'occasion de découvrir cinq producteurs locaux : le miel et le sirop d'érable de **Miel-O-Max**, les légumes des **Jardins de Mille-Isles**, les fleurs comestibles de **Champ-floral**, les farines du **Paysan Meunier** ainsi que les chandelles de cire d'abeille et le miel des **Abeilles de la colline**.

Le marché fut suivi d'une conférence très courue de l'ornithologue **Martin Picard**, directeur de Développement ornithologique Argenteuil, intitulée «Les oiseaux de Mille-Isles, les espèces rares et menacées». La salle Strong était remplie presque à pleine capacité ! Merci à Vladimir, Mijanou Dubuc, Mathieu Madison, Les Ancion (père et fille), Stephen Côté, Laura, M. Picard, Maxime et Éveline pour cette journée mémorable malgré quelques fortes averses.



www.developpementornithologiqueargenteuil.org



Soutenons nos producteurs locaux!

PROCHAINES DATES DES MARCHÉS FERMISERS :

✓ **14 JUILLET**

MARCHÉ FERMIER II (10 h 00 à 14 h 00)

9 h 00 : Randonnée suivi d'une conférence «Mille-Isles : d'hier à aujourd'hui» avec Ginette Mayer à la salle communautaire Strong, 1262 ch. de Mille-Isles, de 9 h 00 à 12 h 00. Apportez votre lunch.

✓ **17 AOÛT**

MARCHÉ FERMIER III (10 h 00 à 14 h 00)

Pendant la fête de Mille-Isles 11 h 00 à 16 h 00 : Fête de Mille-Isles et Journée de l'environnement.

✓ **1^{er} SEPTEMBRE**

MARCHÉ FERMIER IV (10 h 00 à 14 h 00)

9 h 00 à 16 h 00 : Journée vente débarras et vente de livres usagés À l'hôtel de ville de Mille-Isles, 1262 ch. de Mille-Isles, de 9 h 00 à 16 h 00.

*Le marché fermier de Mille-Isles est composé exclusivement de producteurs de la municipalité

RECYCLAGE DE BOUCHONS DE LIÈGE



Depuis janvier 2019, la municipalité est devenue un site dépositaire de ReCork, une entreprise canadienne qui réutilise les bouchons de liège. En juin, nous avons effectué notre première expédition de **23 livres de bouchons de liège** ! 23 livres de liège qui n'ira pas dans un centre d'enfouissement. Ça en fait des bouchons ! Nous remercions tous ceux qui sont venus et nous encourageons tous les citoyens à accumuler leurs bouchons de liège et à venir les déposer dans le contenant prévu à cet effet à l'hôtel de ville.

En plus d'être un site dépositaire de bouchons de liège, nous amassons également *les crayons non fonctionnels, les batteries déchargées et les cellulaires inutilisés*. Ces actions témoignent de notre réelle volonté d'atteindre les objectifs de réduction des matières résiduelles du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Argenteuil.





QUOI FAIRE DU COMPOST

Dans le but de répondre aux exigences du Plan de gestion des matières résiduelles et grâce à la participation financière du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, provenant du Fonds vert, la Municipalité distribue gratuitement des composteurs aux citoyens depuis 2017. Si vous êtes intéressé à en obtenir un, n'hésitez pas à communiquer avec notre étudiante en environnement, **Maeve Gagnon-Kavanagh au (450) 438-2958 poste 2613.**

Alors, à quoi ça sert de faire du compostage et quelle est son utilité ?

Tous ceux qui font du compost réalisent la même chose : la quantité de vidanges est réduite énormément dans le bac vert. Cela vous permet de mettre le bac vert moins souvent au chemin, tout en ayant du compost en retour!

Dans un jardin, le compost améliore la texture du sol, le drainage de l'eau de pluie, l'aération du sol et la croissance des plantes. En plus, le compost offre des éléments nutritifs pour les plantes et peut servir de barrière aux indésirables, comme de petits insectes nuisibles ou certaines maladies.

Avant de pouvoir utiliser votre compost, vous devez vous assurer qu'il est mature. Un compost mature ressemble à du terreau. Votre compost est prêt à être utilisé lorsqu'il a :

- **une couleur brune ou noire;**
- **une odeur de terre ou de sous-bois.**

Le processus de décomposition prend un minimum de 3 mois avec beaucoup de travail et jusqu'à 3 ans selon l'attention et les interventions que vous lui porterez. De manière générale, vous pourrez avoir du compost mature en moins de 12 mois.

Comment l'utiliser ?

Vous pouvez utiliser votre compost dans votre potager, dans vos bacs ou jardinières et même pour vos plantes intérieures ou sur votre pelouse.

- ✓ **Potager :** Mélangez de 1 cm à 5 cm de compost aux quinze premiers centimètres de terre de votre jardin. Assurez-vous de ne pas planter directement dans le compost.
- ✓ **Bacs et jardinières :** Lors de la première utilisation, mélangez 1/3 de compost à 2/3 de terreau. Les années suivantes, si vous voulez rajeunir votre sol, incorporez 2,5 cm de compost aux premiers centimètres de terre.
- ✓ **Pelouse :** Étendre une mince couche (1 mm à 5 mm) de compost tamisé sur la pelouse, après l'avoir aérée. Pour traiter des coins décolorés de la pelouse, étendre une couche de compost mature de 1,5 cm sur une superficie plus grande que celle à traiter et ne pas arroser pendant quelques jours.
- ✓ **Directement autour des plantes, fleurs, arbres ou lors de la plantation :** Ajouter 5 cm et brasser légèrement.
- ✓ **Blessure sur les arbres :** Le compost peut même servir à éviter le risque d'infection pendant la guérison des arbres. Mettre 2,5 cm de compost bien humide sur un diamètre un peu plus grand que la blessure et couvrir d'un pansement fait d'un tissu biodégradable. La blessure guérira après quelques mois et si le pansement ne s'est pas décomposé entre-temps, il faudra l'enlever.
- ✓ **Plante d'intérieur :** Il est possible de fertiliser vos plantes d'intérieur en faisant un purin ou un thé de compost. Mettre 3 grosses poignées de compost dans un coton à fromage. Faire tremper quelques jours dans une chaudière au soleil, à l'abri des intempéries. Diluer 1/10 pour un arrosage du sol.



Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le guide sur le compostage domestique :

Duplessis, Josée, Nova Envirocom, 2006, Le compostage facilité: guide sur le compostage domestique, ISBN : 2-9807606-0-9.

https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Le_compostage_facilite.pdf

<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/matieres-organiques/compostage-domestique#pourquoi-utiliser-du-compost-dans-mon-jardin>

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agricultureurbaine/Fiche_Agriculture%20urbaine_Compost.pdf





INFORMATION

URGENCE : 911

Conseil municipal



Michel Boyer, maire
mboyer@mille-isles.ca
Poste 2621



Danielle Parent, siège no 1
Environnement
dparent@mille-isles.ca
Poste 2622



Francis Léger, siège no 2
Sécurité publique
fléger@mille-isles.ca
Poste 2623



Howard Sauvé, siège no 3
Urbanisme
hsauve@mille-isles.ca
Poste 2624



Cassandre Lescarbeau, siège no 4
Communication
clescarbeau@mille-isles.ca
Poste 2625



Julie Léveillée, siège no 5
Loisirs et vie communautaire
jleveillee@mille-isles.ca
Poste 2626



Dawn Charles, siège no 6
Voirie et infrastructure
dcharles@mille-isles.ca
Poste 2627

Services municipaux 450 438-2958 Adresse postale : 1262 chemin de Mille-Isles, Mille-Isles, J0R 1A0

• **Pierre-Luc Nadeau**
Directeur général et
secrétaire-trésorier
plnadeau@mille-isles.ca
Poste 2620

• **Alain Charbonneau**
Directeur du Service incendie
acharbonneau@mille-isles.ca
Poste 2603

• **Nathalie Bouchard**
Inspectrice en environnement
nbouchard@mille-isles.ca
Poste 2608

• **Andrée-Ann LaRocque**
Directrice du Service de l'urbanisme
et de l'environnement
alarocque@mille-isles.ca
Poste 2602

• **Chrystine Slight**
Technicienne administrative
cslight@mille-isles.ca
Poste 2600

• **David Roy**
Inspecteur en bâtiment
droy@mille-isles.ca
Poste 2607

• **Yves Latour**
Directeur du Service
des travaux publics
ylatour@mille-isles.ca
Poste 2612

• **Sonia Legault**
Technicienne à la comptabilité
comptabilite@mille-isles.ca
Poste 2601

• **Darina Bélanger**
Responsable des
communications et des loisirs
dbelanger@mille-isles.ca
Poste 2610

**INFOLETTRE
MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC**
Visitez la page web de la
municipalité pour vous inscrire à
notre infolettre
<http://mille-isles.ca/infolettre/>

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2019

- 7 août
- 2 octobre
- 4 décembre
- 4 septembre
- 6 novembre

Tous les PV signés sont mis en ligne sur notre site web www.mille-isles.ca.



PATROUILLE CANINE A. ROY

1 800 950-4280

patrouillecanine@hotmail.com

ÉCHEC AU CRIME :

Tout individu détenant des informations à fournir sur tout type de crime est invité à communiquer avec Échec au crime par téléphone au **1 800 711-1800** ou en ligne au www.echecaucrime.com.

Le service est simple, rapide et surtout, 100% anonyme.

Horaire du bureau municipal

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours par semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- Jour de l'an
- 2 janvier
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des patriotes
- Fête nationale du Québec
- Fête du Canada (lundi)
- Fête du travail
- Action de grâces
- 24 décembre
- Noël
- 26 décembre
- 31 décembre

SOS TRAVAUX PUBLICS 1 855 599-2486